

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LIBOIRE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Liboire, tenue le 3 novembre 2020 à 19 h, à huis clos, à la salle du conseil au 21, Place Mauriac de Saint-Liboire.

Étaient présents :

Mesdames les conseillères Martine Bachand et Marie-Josée Deaudelin

Messieurs les conseillers Jean-François Chagnon, Yves Winter, Yves Taillon et Serge Desjardins

formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Claude Vadnais.

Est également présente Madame France Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. PRÉAMBULE

1.1 Ouverture de la séance

Claude Vadnais, maire constate le quorum à 19 h. France Desjardins, directrice générale est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2020-11-201

Il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ORDRE DU JOUR :

1. PRÉAMBULE

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2020
- 1.4 Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

- 3.1 Adoption des comptes payés
- 3.2 Adoption des comptes à payer
- 3.3 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil
- 3.4 Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2021
- 3.5 Fermeture du bureau pendant les Fêtes
- 3.6 Demande de subvention au programme initiation Sport-Réussite éducative de l'école Henri-Bachand
- 3.7 Proclamation journée mondiale de l'enfance – La grande semaine des tout-petits
- 3.8 Renouvellement d'adhésion avec la FQM pour 2021
- 3.9 Demande de l'école Henri-Bachand pour représentation au conseil d'établissement
- 3.10 Facture progressive de Groupe MTKR – rénovation 151, rue Gabriel

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 4.1 Projet de mise en commun régional de gestion administrative des services incendies

5. TRANSPORT ROUTIER

- 5.1 Demande de traverses municipales du Club ASAN
- 5.2 Achat et installation de 4 pneus pour le Ford Transit
- 5.3 Achat et installation d'une gratte à sens unique pour le camion à déneigement

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

- 6.1 Achat conjoint de bacs roulants 2021
- 6.2 Règlement enlèvement des résidus domestiques – avis de motion
- 6.3 Règlement enlèvement de la collecte sélective – avis de motion
- 6.4 Règlement enlèvement des matières organiques – avis de motion
- 6.5 Achat et installation d'un ordinateur pour mise à niveau à l'usine

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

7.1 Demande de dérogation mineure – 25, rue Morin

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1 Demande de subvention pour enfants ayant des besoins spécifiques

8.2 Dépôt des activités 2020 et demande de budget 2021

9. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS À VENIR

10. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

11. CORRESPONDANCE

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2020

Résolution 2020-11-202

Il est proposé par Jean-François Chagnon, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2020 soit adopté tel que soumis.

1.4 Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses

La directrice générale procède au dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses de la municipalité, et ce, conformément à l'article 176.4 du Code Municipal du Québec.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

La séance étant à huis clos ce point n'est donc pas traité car la Municipalité n'a reçu aucune question que ce soit par téléphone ou internet.

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

3.1 Adoption des comptes payés

Résolution 2020-11-203

Il est proposé par Martine, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comptes payés du mois d'octobre 2020 totalisant la somme de 139 784,73 \$, en plus des salaires versés au montant de 55 396,99 \$ et d'en ratifier le paiement.

ADMINISTRATION :

I	Brodeur Mélanie	Fr. dépl. CCR - 3 août et 14 septembre	60,00 \$
R	Cain Lamarre	Hon.prof. - Divers dossiers	1 484,90 \$
D	Chabot Denis	Fr. dépl. CPF - 29 juin et 4 août	60,00 \$
D	Côté Chantal	Fr. dépl. CPF - 4 août	30,00 \$
I	Desjardins Sécurité Financière	Cotisations R.R.S. - septembre 2020	4 950,96 \$
D	Donais & fils	Sel à déglacer pour le 151 Rue Gabriel	124,04 \$
D	Duguay Véronique	Fr. dépl. CCR - 14 septembre	30,00 \$
R	Genimac Experts-Conseils	Hon.prof. - Réaménagement 151 rue Gabriel	2 644,43 \$
D	Global Payments	Frais terminal - septembre	35,52 \$
I	Groupe Ultima	Ajustement d'assurance	1 026,00 \$
I	Hydro-Québec	151 rue Gabriel (caisse)	902,49 \$
D	Laplante Sylvain	Remboursement achat d'agendas - HDV	40,92 \$
D	Megaburo inc.	Frais copies	414,74 \$
I	Ministre du Revenu du Québec	DAS - septembre 2020	13 960,18 \$
R	MTKR (Groupe)	Réaménagement 151 rue Gabriel - 1er paiement	50 294,99 \$
R	Premiers Répond.St-Liboire	Subvention finale pour 2020	4 400,00 \$
D	Produits Beta Petrochemie	Produits nettoyants - HDV	100,31 \$
I	Receveur Général du Canada	DAS - sept. 2020 (taux réduit)	4 012,92 \$
I		DAS - sept. 2020 (taux régulier)	730,92 \$
I	Sogetel	Frais téléphone - HDV	496,13 \$
R-D	STA Architectes inc.	Hon.Prof. - Réaménagement 151 rue Gabriel	3 330,04 \$

D	Systèmes Christian Dion inc.	Frais de surveillance HDV - 3 mois	176,16 \$
D	Tremblay Lise	Fr. dépl. CCR - 22 juin et 3 août	60,00 \$
D	Visa(Ass. des marc. Gal-S-H	Cadeau de départ remis à J.Rondeau	101,50 \$
I	Visa(Fonds d'inform.sur le territoire)	Avis de mutation - août	45,00 \$
I	Visa(Soc.canadienne des postes)	Achat de timbres	122,74 \$
D	Visa (Walmart)	Boites de masques jetables	299,24 \$

BIBLIOTHÈQUE :

D	Coopérative Ste-Hélène	Panneau acrylique - biblio	192,65 \$
D	Girouard Julie	Remb. Achat de livres - biblio	581,70 \$
I	Sogetel	Frais téléphone	34,49 \$
D	Visa (Editions Récré-Jeux)	Abonnement à Coup de Pinceau	28,69 \$
D	Visa (3 fois par jour)	Abonnement à 3 fois par jour	34,44 \$

LOISIRS :

I	Hydro-Québec	Parc des bénévoles	71,96 \$
---	--------------	--------------------	----------

SERVICE INCENDIE :

I	Cauca	Frais survi-mobile d'oct. à décembre	434,61 \$
D	Demers Jean-François	Remb. achat rempl.outils - serv. Incendie	201,67 \$
I	Dicom Express	Frais de transport bunker	16,44 \$
I	Extincteurs Milton senc	Recharge et entretien des cylindres d'air	218,45 \$
D	Groupe Maska	Pièces pour véh.+ prod.nettoyants - caserne	49,95 \$
I	Hydro-Québec	162 rue Gabriel	341,51 \$
I	Municipalité d'Upton	Entraide - 31 août 2020	682,16 \$
D	Rona inc.	Ruban électrique	4,74 \$
D	Ste-Marie (centre du camion)	Pièce pour cam.citerne	2,19 \$
I	Sogetel	Frais tél. - caserne	34,49 \$
D	Systèmes Christian Dion inc.	Frais de surveillance caserne - 3 mois	83,03 \$
D	Téléystème du Québec	Serv.tech. et achat d'une antenne UHF	180,51 \$
D	Thibault & Associés	Rempl.pièce sur cam.cit. et entr.annuel équip.TNT	1 191,14 \$
D	Visa (Assoc.camionnage du Qc)	Tablettes pour ronde de sécurité	61,51 \$
I	Visa (Purolator)	Frais de livraison - accroche-porte serv.incendie	12,72 \$
D	Visa (Walmart)	Boites de masques jetables	131,63 \$

URBANISME :

D	Benoit Sébastien	Fr. dépl. CCU - 7 rencontres	210,00 \$
D	Bossé Annie-Claude	Fr. dépl. CCU - 5 rencontres	150,00 \$
D	Formules Municipales	50 permis cartonnés	111,33 \$
D	Heine Pierre	Fr. dépl. CCU - 6 rencontres	180,00 \$
R	Métivier, Urbanistes Conseils	Hon.prof. - révision règlement d'urbanisme	3 449,25 \$

VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU :

D	Air Liquide Canada	Location annuelle de 2 cylindres - garage	416,21 \$
D	Atelier de soudure St-Liboire	Entretien équipement à neige	159,59 \$
I	Bell Mobilité	Frais cellulaires - travaux publics	247,00 \$
R	Bi-eau Santé	Plan livraison d'eau - garage	25,00 \$
D	Chagnon & fils	Gauge à l'huile - Sterling	32,49 \$
I	Contrôle P.M. inc.	Modernisation switch - aqueduc	1 618,83 \$
D	Coopérative Ste-Hélène	Compresseur, signalisation, etc. - voirie	537,41 \$
D	DHP (Diamant H. Performance)	Remplacement d'une lame pour scie à ciment	262,36 \$
I	Dicom Express	Frais de transport (82,05 \$ moins 39,86\$)	42,19 \$
D	Diesel Mobile 2000	Filtres à air - usine d'épuration	111,34 \$
D	Equipements Adrien Phaneuf	Entretien compresseur du garage	58,58 \$
I	Eurofins Environex	Analyses eaux usées et eau potable	619,72 \$
D	Groupe Maska inc.	Entretien Sterling et équipement à neige	304,35 \$
D	Groupe Méga Service	Entretien pompe de distribution no.1 - aqueduc	792,18 \$
I	Hydro-Québec	Eclairage public	386,81 \$
I		105 rue Lacroix,110 Tsse Bagot	3 370,62 \$

I		110desErables,44Morin,58desSaules,48Parent	186,96 \$
D	Laferté Cenre de Rénovation	Poulie - voirie	5,83 \$
D	Larocque Réналd	Allocation lunettes de sécurité avec prescription	250,00 \$
D	Lettrage Pekott	Lettrage pour Plaques d'adresse	68,99 \$
D	Mini-Moteurs St-Hyacinthe	Entretien des outils - voirie	95,99 \$
I	Oxygène Granby	Location et remplissage bouteille de gaz - voirie	219,94 \$
R	Paysagement Benoit & Frères inc.	Entretien des gazons - versement 6e de 6	1 695,88 \$
D	Peinture Préfontaine	Peinture pour boîte à sel	266,36 \$
D	Pelchat Karl	Remboursement achat bottes de sécurité	136,82 \$
D	Perazzo Ratto Patricia	Remboursement achat bottes de sécurité	186,26 \$
I	Pétroles Irving	Carburant - voirie	338,08 \$
I	Regie Interm.Acton et Maskout.	Ordures et redevances - sept.	9 479,04 \$
I		Recyclage et organique - sept.	11 891,81 \$
D	Ressorts Maska	Inspection Sterling	2 635,42 \$
I	Signal Services inc.	Panneaux signalisation	126,47 \$
D	Sinto inc.	Pour entretien des véhicules - travaux publics	336,88 \$
I	Sogetel	Fr. tél.et internet garage,eau potable, eaux usées	488,36 \$
D	SPI Santé Sécurité	Inspection et réparation de la ligne de vie	553,69 \$
D	Systèmes Christian Dion inc.	Fr. de surveillance garage et aqueduc - 3 mois	166,02 \$
D	Technilab	Étalonnage Multi-gaz - travaux publics	97,73 \$
D	TNT Pro Custom inc.	Installation - alarme de benne levé - Ford 450	931,30 \$
D	Transport Benoit Lafleur	Entretien du Sterling	1 140,43 \$
I	Ultramar	Carburant	300,40 \$
D	Visa (Assoc.camionnage du Qc)	Tablettes pour ronde de sécurité	34,72 \$
I	Visa (Purolator)	Frais de livraison - tablettes ronde sécurité	5,32 \$
D	Wurth	Divers équipements - travaux publics	535,96 \$

TOTAL DES FACTURES PAYÉES 139 784,73 \$

I	Salaires versés	mois d'octobre	55 396,99 \$
---	-----------------	----------------	--------------

D: Délégation I: Incompressible R:Résolution

3.2 Adoption des comptes à payer

Résolution 2020-11-204

Considérant la liste des comptes à payer qui est présentée et que les fonds sont disponibles pour effectuer le paiement de ces comptes aux postes budgétaires concernés ;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comptes à payer totalisant la somme de 155 128,75 \$ et d'autoriser la directrice générale à en effectuer le paiement à même le fonds général d'administration.

ADMINISTRATION

<i>Ministre des finances</i>	<i>Services de la S.Q. - 2ième versement</i>	<i>149 055,00 \$</i>
------------------------------	--	----------------------

VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU

<i>Régie Interm.Acton et des Maskou.</i>	<i>Quote-part 2020 - 4ième versement</i>	<i>6 073,75 \$</i>
--	--	--------------------

TOTAL DES FACTURES À PAYER 155 128,75 \$

3.3 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil

La directrice générale et secrétaire-trésorière procède au dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil de la municipalité de Saint-Liboire.

De plus dépôt est fait également des déclarations de la nouvelle norme comptable sur l'information relative aux apparentés des membres du conseil de la municipalité de Saint-Liboire.

3.4 Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2021

Résolution 2020-11-205

Considérant que l'article 148 du Code municipal prévoit que le conseil municipal doit établir, avant le début de chaque année, le calendrier des séances ordinaires du conseil qui seront tenues au cours de l'année à venir ;

En conséquence, il est proposé par Jean-François Chagnon, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal au courant de l'année 2021 à compter de 19 h aux dates suivantes :

12 janvier, 2 février, 2 mars, 6 avril, 4 mai, 1^{er} juin, 6 juillet
7 septembre, 5 octobre, 16 novembre, 7 décembre

3.5 Fermeture de bureau pendant le congé des Fêtes

Résolution 2020-11-206

Considérant qu'il est prévu de fermer le bureau municipal afin de permettre aux employés municipaux de prendre congé lors de la période des fêtes de Noël et du Jour de l'An;

En conséquence, il est proposé par Marie-Josée Deaudelin, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la fermeture du bureau municipal pour le congé des fêtes de Noël et du Jour de l'An du 23 décembre 2020 au 4 janvier 2021 inclusivement, de retour le 5 janvier 2021. Un avis sera publié à cet effet dans le journal Le Reflet et les coordonnées des personnes à rejoindre en cas d'urgence y seront également indiquées.

3.6 Demande de subvention au programme initiation Sport-Réussite éducative de l'école Henri-Bachand

Résolution 2020-11-207

Considérant la demande de l'école Henri-Bachand pour subvention au programme initiation Sport-Réussite éducative pour l'année 2021 ;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder le montant de 7 500 \$ à l'école Henri-Bachand pour le programme Sport-Réussite éducative 2021 et d'en autoriser le paiement au budget 2021.

3.7 Proclamation journée mondiale de l'enfance – La grande semaine des tout-petits

Résolution 2020-11-208

Considérant qu'à chaque année le 20 novembre, plusieurs pays soulignent *la Journée mondiale de l'enfance*;

Considérant la *Politique de la famille et de développement social* qui, par ses objectifs, valorise l'éducation, et ce, dès la petite enfance;

Considérant l'importance de s'impliquer le plus tôt possible dans le développement des jeunes enfants dans le but d'assurer l'atteinte de leur plein potentiel;

Considérant que les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant et que leur action éducative fait partie intégrante du continuum éducatif;

Considérant que les études de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) reconnaissent qu'en matière d'accueil et d'éducation des jeunes enfants, c'est la qualité qui prime;

Considérant que, selon l'UNESCO, l'éducation est un droit fondamental, indispensable à l'exercice de tous les autres droits de la personne;

En conséquence, il est proposé par Yves Winter, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- DE PROCLAMER le 20 novembre *Journée mondiale de l'enfance* et encourage les concitoyennes et concitoyens à reconnaître l'importance d'agir dès la petite enfance.

3.8 Renouveaulement d'adhésion avec la FQM - 2021

Résolution 2020-11-209

Considérant l'adhésion de la municipalité à la Fédération Québécoise des Municipalités et qu'il y a lieu de procéder à son renouvellement ;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au renouvellement de notre adhésion à la Fédération Québécoise des Municipalités en acquittant la somme de 3 777,17 \$ incluant les taxes applicables et d'en effectuer le paiement pour notre adhésion 2021.

3.9 Demande de l'école Henri-Bachand pour représentation au conseil d'établissement

Résolution 2020-11-210

Considérant la demande de l'école Henri-Bachand pour qu'un membre du conseil soit représentant au conseil d'établissement pour l'année scolaire 2020-2021;

Considérant qu'à la demande, il est mentionné qu'il apparaît important pour l'école Henri-Bachand de solliciter notre participation au Conseil d'établissement de notre école ;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- De déléguer la conseillère Marie-Josée Deaudelin à titre de représentante municipale, la municipalité ayant reçu une lettre dans laquelle il est énoncé que l'école Henri-Bachand espère que notre organisation sera représentée au Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2020-2021.
- De plus, la municipalité pourrait être présente pour être à l'écoute de leurs besoins, de leurs projets futurs et surtout garder le contact avec l'école et la municipalité.

3.10 Facture progressive de Groupe MTKR – rénovation 151, rue Gabriel

Résolution 2020-11-211

Considérant la rénovation de l'édifice du 151, rue Gabriel par Groupe MTKR ;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que selon la recommandation de paiement de ST Architectes, d'acquitter la facture progressive de Groupe MTKR pour rénovation de la bâtisse du 151, rue Gabriel au montant d'environ 79 831,50 \$ incluant les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

4.1 Projet de mise en commun régional de gestion administrative des services incendies

Résolution 2020-11-212

Il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser la MRC des Maskoutains de notre intérêt à participer au projet de mise en commun régional de gestion administrative des services incendies.

5. TRANSPORT ROUTIER

5.1 Demande de traverses municipales du Club ASAN

Résolution 2020-11-213

Considérant la demande du Club de Motoneige ASAN inc. à l'effet que la municipalité procède à l'installation de signalisation de traverses de routes à deux endroits distincts dans le rang Saint-Édouard et un sur la route Quintal ;

En conséquence, il est proposé par Martine Bachand, appuyé par Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la demande de traverses de routes du rang Saint-

Édouard et de la route Quintal et de procéder à l'installation de la signalisation adéquate sur ces portions de routes.

5.2 Achat et installation de pneus pour le Ford Transit

Résolution 2020-11-214

Considérant le besoin de changer les 4 pneus pour le Ford Transit;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat et l'installation de 4 pneus pour le Ford Transit au montant d'environ 868,36 \$ incluant les taxes selon l'estimé de Garage Luc Meunier et d'en effectuer le paiement.

5.3 Achat et installation d'une gratte à sens unique pour le camion à déneigement

Résolution 2020-11-215

Considérant le besoin de changer la gratte à sens unique pour le camion à déneigement;

En conséquence, il est proposé par Yves Winter, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat et l'installation d'une gratte à sens unique pour le camion à déneigement selon l'estimé de Robitaille Équipement inc. au montant d'environ 10 120,50 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement au budget 2021.

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

6.1 Achat conjoint de bacs roulants 2021

Résolution 2020-11-216

Attendu que la municipalité a signé l'entente permettant la constitution de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains;

Attendu les différents services de gestion des matières résiduelles mis en place par la Régie à savoir, l'enlèvement des matières recyclables, des matières organiques et des résidus domestiques;

Attendu que pour des fins d'économie d'échelle, la Régie propose à ses municipalités membres d'acquérir des bacs roulants par le biais d'un achat conjoint;

Attendu que la Régie a fixé à **la mi-décembre la date limite** à laquelle les municipalités membres doivent faire parvenir, par résolution, leur nombre respectif de bacs;

Attendu l'intérêt de la municipalité d'acquérir des bacs roulants, conjointement avec les autres municipalités intéressées de la Régie;

Attendu que la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains accepte d'exercer les pouvoirs nécessaires à cet achat conjoint, y compris celui d'accorder le contrat;

Attendu les articles 621 et suivants du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)* et 468.52 et suivants de la *Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19)*;

En conséquence, il est proposé par Jean-François Chagnon, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'acheter le nombre de bacs indiqués dans le tableau ci-dessous.

BACS VERTS (MATIERES RECYCLABLES)	BACS AERES BRUNS (MATIERES ORGANIQUES)	BACS GRIS (RESIDUS DOMESTIQUES)
360 LITRES	240 LITRES	360 LITRES
15	15	0

De déléguer à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains tous les pouvoirs nécessaires à l'exécution d'un achat conjoint de bacs, y compris celui d'accorder le contrat.

De conclure avec la Régie et les autres municipalités concernées une entente pour l'achat conjoint de bacs roulants, cette entente devant contenir les éléments suivants :

- Bacs fabriqués de polyéthylène haute densité moulé par injection;
- Présence d'un numéro de série sur chacun des bacs;

- Le fournisseur retenu devra facturer la Régie en fonction du nombre de bacs demandés;
- Tous les bacs seront livrés à l'endroit suivant 11, rue Lemonde à Saint-Liboire :

D'autoriser le maire et la directrice générale à signer l'entente à intervenir, pour et au nom de la municipalité.

6.2 Règlement enlèvement des résidus domestiques – Avis de motion

Résolution 2020-11-217

Avis de motion

Avis de motion est donné par Yves Taillon à l'effet que lors d'une prochaine séance ordinaire, le Conseil adoptera, avec dispense de lecture, le règlement numéro 324-20 concernant l'enlèvement des résidus domestiques dans les limites de la municipalité.

L'objet de ce règlement est d'établir les normes encadrant le service d'enlèvement des résidus domestiques dans les limites de la municipalité selon l'entente intermunicipale déjà signée avec la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains.

La directrice générale procède au dépôt du projet de règlement et les élus confirment en avoir reçu une copie.

6.3 Règlement enlèvement de la collecte sélective – Avis de motion

Résolution 2020-11-218

Avis de motion

Avis de motion est donné par Jean-François Chagnon à l'effet que lors d'une prochaine séance ordinaire, le Conseil adoptera, avec dispense de lecture, le règlement numéro 325-20 concernant la collecte sélective des matières recyclables dans les limites de la municipalité.

L'objet de ce règlement est d'établir les normes encadrant le service de collecte sélective des matières recyclables dans les limites de la municipalité selon l'entente intermunicipale déjà signée avec la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains.

La directrice générale procède au dépôt du projet de règlement et les élus confirment en avoir reçu une copie.

6.4 Règlement enlèvement des matières organiques – Avis de motion

Résolution 2020-11-219

Avis de motion

Avis de motion est donné par Martine Bachand à l'effet que lors d'une prochaine séance ordinaire, le Conseil adoptera, avec dispense de lecture, le règlement numéro 326-20 concernant l'enlèvement des matières organiques dans les limites de la municipalité.

L'objet de ce règlement est d'établir les normes encadrant le service d'enlèvement des matières organiques dans les limites de la municipalité selon l'entente intermunicipale déjà signée avec la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains.

La directrice générale procède au dépôt du projet de règlement et les élus confirment en avoir reçu une copie.

6.5 Achat et installation d'un ordinateur pour mise à niveau à l'usine d'eau potable

Résolution 2020-11-220

Considérant le besoin de remplacer l'ordinateur qui a rendu l'âme à l'usine de filtration d'eau ;

En conséquence, il est proposé par Yves Winter, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de Contrôle P.M. datée du 28 octobre 2020 au montant d'environ 4 194 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement. À noter que ce montant sera remboursable par le programme de la TECQ.

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

7.1 Demande de dérogation mineure au 25 rue Morin

Résolution 2020-11-221

Considérant que la demande est assujettie au Règlement sur les dérogations mineures puisqu'il s'agit d'un projet de construction ne concernant pas un élément d'usage ou de densité;

Considérant que la demande est mineure par rapport à la norme du règlement (0,75 m);

Considérant que le projet ne porte pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins;

Considérant que le projet respecte les objectifs du plan d'urbanisme;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents que selon la recommandation du CCU :

- D'accepter la dérogation mineure, soit de permettre la démolition du bâtiment accessoire existant et de permettre l'émission d'un permis de construction d'un nouveau bâtiment accessoire dont la hauteur maximale est de 6,75 m et conforme aux autres dispositions des règlements d'urbanisme;

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1 Demande de subvention pour enfants ayant des besoins spécifiques

Résolution 2020-11-222

Considérant la demande de subvention des Loisirs St-Liboire inc. pour l'accompagnement des enfants ayant des besoins spécifiques;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au paiement de la somme demandée soit 2 577,75 \$.

8.2 Dépôt des activités 2020 et demande de budget 2021

La directrice générale et secrétaire-trésorière procède au dépôt des activités 2020 et demande de budget 2021 des Loisirs de Saint-Liboire inc.

9. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Les élus font rapport de leurs comités respectifs et événements qui se sont déroulés durant le mois.

Madame Marie-Josée Deaudelin : *Aucun comité*

Monsieur Jean-François Chagnon : *RIAM*

Monsieur Yves Winter : *Sous-comité « Nouveaux arrivants »*

Monsieur Yves Taillon: *CCU*

Monsieur Serge Desjardins: *Aucun comité*

Madame Martine Bachand : *Aucun comité*

Monsieur le Maire, Claude Vadnais : *MRC*

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

La séance étant à huis clos ce point n'est donc pas traité car la Municipalité n'a reçu aucune question que ce soit par téléphone ou internet.

11. CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance reçue pour la période du 1^{er} septembre au 6 octobre 2020 a été transmise à chaque membre du conseil.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution 2020-11-223

Il a été proposé par Yves Winter, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit clôturée à 19 H 25.

Claude Vadnais,
Maire

France Desjardins, GMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 1^{er} décembre 2020.